

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLÉVEN, LE 12 JUILLET 2023



## PATRIMOINE NATUREL

### LE DÉPARTEMENT A AMÉNAGÉ LES SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE AUTOUR DU LAC DE L'ARGUENON

**Le Département des Côtes d'Armor dispose d'un réseau de plus de 9 000 km d'itinéraires de randonnée pédestre, équestre ou à vélo. Les sentiers pédestres du tour du lac de l'Arguenon ont été récemment balisés et réaménagés. En parallèle, une carte informative gratuite vient d'être éditée dans la collection Rand'Eau.**

Site sauvage aux richesses naturelles exceptionnelles, le lac de l'Arguenon est bordé par une forêt départementale de 46 hectares peuplée de châtaigniers, de chênes, d'aulnes et de saules où l'on peut croiser martres, blaireaux, chevreuils, mais aussi 17 espèces de chauve-souris et de nombreux oiseaux (parmi eux, martin-pêcheurs, mésanges nonnettes, bouvreuils pivovins ou encore, en hiver, pipits farlouses). Par ailleurs, les eaux du lac de l'Arguenon, destinées à l'eau potable et retenues par un barrage, font partie des plus poissonneuses des Côtes d'Armor, et sont très prisées des pêcheurs.

*« Le Département des Côtes d'Armor, grâce à la beauté et à la diversité de ses paysages, est un paradis pour les randonneurs. C'est pourquoi nous menons des politiques volontaristes destinées à valoriser, aménager, faire connaître et rendre accessibles les sentiers de randonnée, tout en préservant les sites exceptionnels sur lesquels ils se trouvent. Nous sommes très heureux aujourd'hui de voir les richesses naturelles du site du lac de l'Arguenon s'ouvrir aux visiteurs »,* déclarent **Nathalie Travert-Le Roux**, vice-présidente du Département déléguée au tourisme, et **André Coënt**, vice-président du Département délégué aux mobilités douces.

## LES TRAVAUX RÉALISÉS

Afin d'offrir de bonnes conditions de randonnée, plusieurs travaux ont été réalisés :

Au cours de l'hiver 2022-2023, les agents départementaux des forêts ont réparé les aménagements existants (escaliers, passerelles, etc.), et la signalétique a été actualisée avec des panneaux de départ d'itinéraire et des poteaux-flèches réalisés par l'entreprise Pic Bois, pour un montant de 8 900 €. Enfin, l'association Avron Randonnées Pédestres a réalisé un balisage complémentaire à la peinture.

Enfin, une carte papier explicative a été tirée à 5 000 exemplaires et sera distribuée par Dinan Cap Fréhel Tourisme. Après le tour du lac de Guerlédan et le tour de Kerné Uhel, elle enrichit la collection de cartes Rand'Eau du Département.



## DE MULTIPLES POSSIBILITÉS DE RANDONNÉES

Les randonneurs amateurs de nature et de zones sauvages rétro littorales seront séduits par les multiples possibilités de randonnées qu'offre le secteur. Les itinéraires sont cependant destinés à un public averti du fait de la longueur des boucles, du dénivelé et des passages laissés volontairement escarpés afin de préserver le cadre naturel de ce site classé Espace Naturel Sensible.

- Le tour de l'Arguenon : 31,5 km, 750 D+ (dénivelé positif)
- L'Arguenon, de Jugon à Tournemine : 17 km, 350 m D+
- L'Arguenon, de Tournemine à Pleven : 14,5 km, 460 D+

Les sentiers balisés permettent également une connexion avec d'autres boucles de petite randonnée : l'aller-retour vers le château de la Hunaudaye, la balade sur les rives de l'Arguenon (13 km, 400 m D+), le tour du lac de Jugon (3 km, 28 m D+).

Pour accéder aux boucles et sentiers, plusieurs points d'accès sont possibles et pourvus d'un parking et d'un panneau d'entrée : Jugon-les-Lacs, le pont de Lorgeril, la base nautique de Tournemine et le pont de Pleven.

Retrouvez tous les sentiers de randonnée pédestres de Côtes d'Armor sur <https://cotesdarmor.fr/les-randonnees-pedestres> et <https://www.cotesdarmor.com/balades-et-randonnees/a-pied/>



### CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Marion Sevenier

[marion.sevenier@cotesdarmor.fr](mailto:marion.sevenier@cotesdarmor.fr)

02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83